

à travers les publications scolaires

Le numéro 8, daté de mars 1987,
du journal publié par la classe de F.Pinot,
de l'école d'Aboncourt-Gésincourt (Haute-Saône),

"LE PETIT REPORTER"

est particulièrement intéressant.

Cette livraison apporte le début d'un roman à épisodes, une série de dix textes libres, une page actualité consacrée à l'installation d'un chauffe-eau, une enquête sur les chouettes et surtout une remarquable enquête à propos d'une maison témoin du passé située dans le village.

Cette enquête historique a d'ailleurs valu à la classe le premier prix national des Détectives de l'Histoire, concours organisé par le journal Mikey.

Nous reproduisons ci-dessous le compte-rendu de cette enquête en adoptant une mise en page faisant bien apparaître la démarche suivie:

- observation-description
- hypothèses
- recherches pour vérifier les hypothèses avec recours
 - .aux documents
 - .aux personnes
 des plus proches vers les plus lointains
- conclusions (provisoires)

une maison historique au village ?

Nous visitons notre village lorsqu'une maison attirera notre attention.

Elle est située au centre du village et donne sur la rue principale. Elle est élevée, le pignon en facade, avec une forme rectangulaire qui ressort et qui monte jusqu'au toit.

Nous observons des petites fenêtres; certaines portant des barreaux et dont la pierre supérieure est en forme d'accolade.

En la contournant, nous remarquons au-dessus d'une fenêtre, une pierre sur laquelle est gravé:

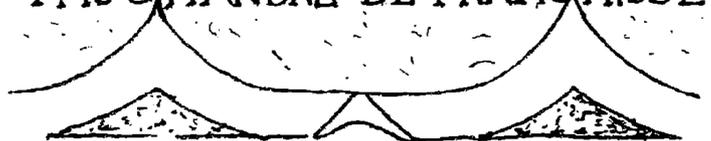
IHS CHAMBRE DE FRANCHISSE

Qu'est-ce que cela peut bien signifier?

Nous décidons alors de chercher la réponse.

IHS CHAMBRE DE FRANCHISSE

observation - description



hypothèses

NOS HYPOTHESES

De retour en classe, nous dessinons la maison et réfléchissons à ce qu'elle a pu être. Nous pensons à:

- une chambre de torture: endroit où on torturait les gens jusqu'à ce qu'ils avouent ou parlent avec franchise
- une prison: à cause des barreaux
- une église ou un monastère: à cause des barreaux aux fenêtres et de la grandeur de la maison
- chambre de monsieur Franchise: le propriétaire aurait pu faire graver son nom

recherches pour vérifier les hypothèses

Quelques jours plus tard, nous allons chez le propriétaire pour visiter la maison et lui poser des questions.

Voici ses réponses:

- .maison espagnole
- .la pierre a changé de place (en 1946)
- .les célibataires venaient y mourir pour que les seigneurs ne leur prennent pas leurs biens
- .c'est une secte qui gardait les vieux

Au cours de la visite de l'intérieur de la maison, nous remarquons les choses suivantes:

- .une cheminée avec des inscriptions
- .un escalier en colimaçon
- .des meurtrières
- .un bénitier

Tout ceci nous intrigue et nous intéresse encore plus. Mais ces réponses ne nous satisfont pas vraiment.

Nous cherchons dans nos documents de classe (livres, dictionnaires, encyclopédies,...) mais nous ne trouvons rien.

Nous décidons alors de nous adresser aux archives départementales et à un historien (un professeur d'histoire d'Ecole Normale que nous connaissons bien).

D'autres recherches nous renseignent sur les réponses du propriétaire:

- .maison espagnole:
peut-être pas: on parle souvent de maison espagnole quand il y a des éléments de l'époque Renaissance (fin 16e siècle début 17e dans notre région). Le propriétaire pense à cela à cause de l'escalier en colimaçon et des fenêtres décorées
- .secte qui gardait les vieux:
sans doute faux car les noms des lieux-dits le révèlent (l'Hôpital du Gros Bois à côté de Besançon)
- .décoration de la cheminée:
(un coeur, trois clous et l'inscription IHS) et le bénitier signifient que les gens de la maison pratiquaient la religion.

DE NOUVELLES PISTES

Parmi les réponses reçues, certaines nous donnent des éclaircissements sur nos hypothèses:

.../...

nouvelles recherches

- .IHS signifie Jésus Homme Sauveur
- .église ou monastère: il n'en est pas question
- .chambre de torture ou prison: la justice ne fonctionnait pas de cette façon à l'époque
- .chambre de monsieur "Franchisse": ce nom de devait pas exister dans notre région au 17e siècle
- .les célibataires venaient y mourir: c'est ça qui est le plus inéressant

Selon l'extrait du Dictionnaire des Communes de Haute-Saône (voir cet extrait plus bas), ce serait l'explication, mais ne concernerait pas seulement les célibataires, mais tous ceux qui peuvent choisir de mourir là (sous la protection de l'Eglise) pour que les seigneurs ne leur prennent pas leur bien. En effet le seigneur a le droit d'hériter des biens d'un paysan qui dépend de lui et qui meurt sans héritier. On dit que le seigneur a le droit d'échute et que le paysan es mainmortable. Il semble donc que les biens des gens qui mouraient dans cette chambre n'aillent plus forcément au seigneur, mais aux parents du mort.

Voici l'extrait du Dictionnaire des Communes de Haute-Saône:

"A la façade d'une vieille maison se trouvent les mots suivants, tracés au-dessus d'une des fenêtres de l'étage: "CHAMBRE DE FRANCHISE". La date de 1628 se lit à l'intérieur de l'habitation contre une cheminée. D'après une tradition locale, la chambre de franchise avait été créée dans l'intérêt des mainmortables du village auxquels elle donnait la faculté de soustraire leurs biens à l'échute seigneuriale. Le mainmortable qui mourait dans la chambre de franchise où il s'était fait transporter à ses derniers moments, était réputé mort franc. Le droit d'échute était suspendu et les biens, sans cesser d'être frappés de la mainmorte au profit du seigneur, étaient recueillis par les légataires ou les parents du défunt."

conclusions provisoires

CONCLUSIONS

Nous nous apercevons que nos premières idées seraient fausses. D'après le seul document que nous avons trouvé, il s'agit d'une tradition locale et orale, c'est à dire quelque chose qui se dit entre les habitants du secteur, mais qu'on ne peut pas vérifier. Espérons que la suite de nos recherches nous le permettra.

Un seul travail d'enquête historique, qui doit bien laisser des traces, quel que part, dans la tête des gamins qui l'ont conduite - Chapeau !

nous écrit
Jean-Pierre Bourreau